



Séminaire Ramsar 2013

Le marais Audomarois : genèse d'un projet de territoire

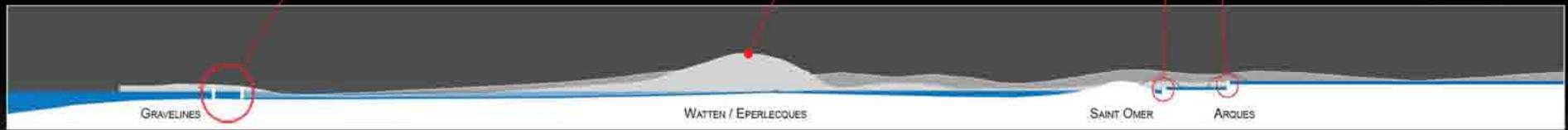
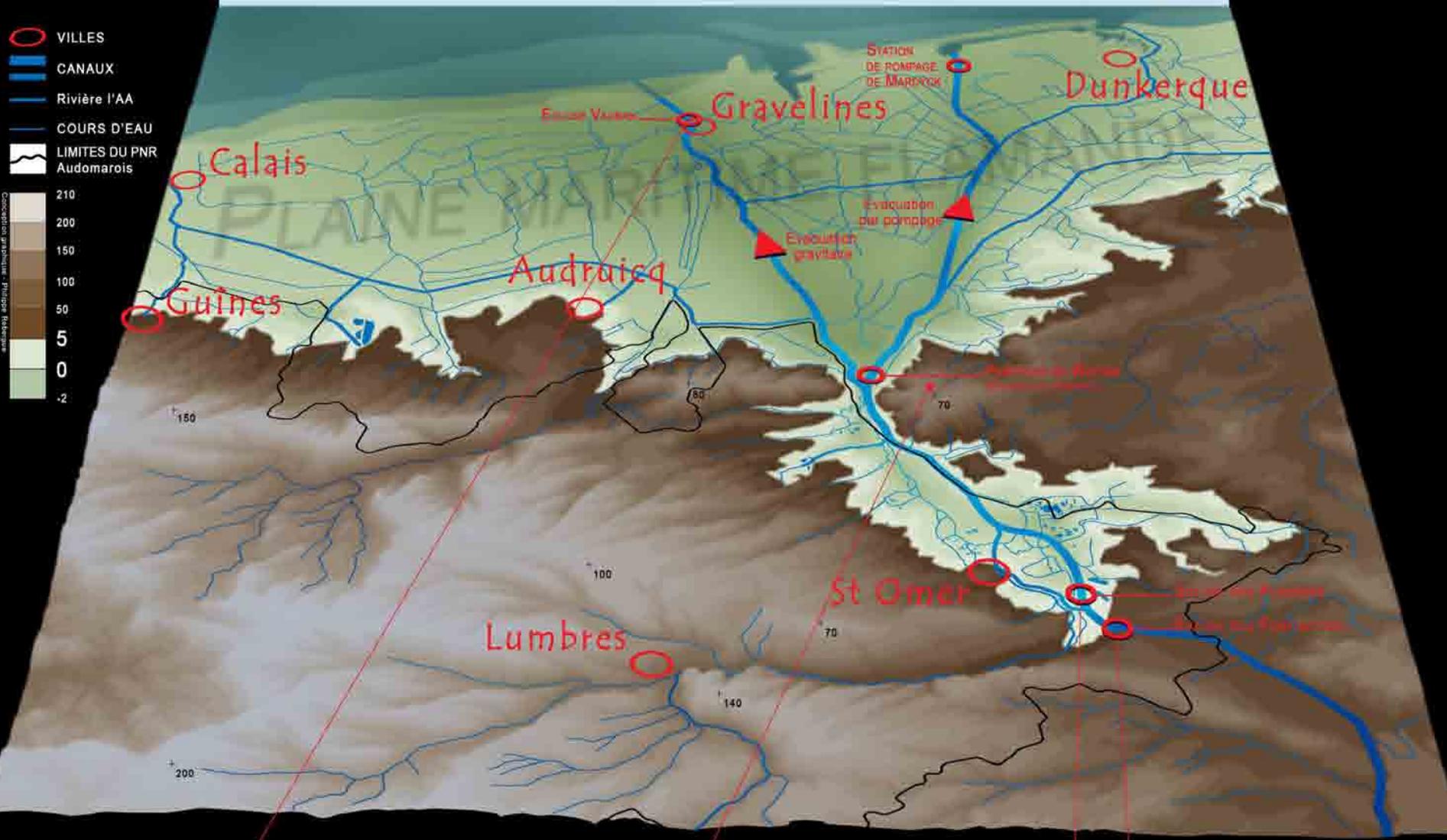
*Luc Barbier – Chargé de mission Marais Audomarois
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale*



5^{ÈME} SÉMINAIRE NATIONAL DES ANIMATEURS
DE SITES RAMSAR
du 13 au 15 novembre 2013 **SAINT-OMER**



-  VILLES
 -  CANAUX
 -  Rivière l'AA
 -  COURS D'EAU
 -  LIMITES DU PNR Audomarois
- 210
200
150
100
50
5
0
-2
- Conception graphique - Philippe Bataillon



FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE

« C 'est un pays d'eau infini, tellement coupé de fossés que je ne crois pas qu'il y en ait tant dans toute la Flandre que dans le seul marais de Saint-Omer »

Vauban, lettre à Louvrois le 11 juin 1677



Le Marais Audomarois - Territoire d'exception

Quatre grandes spécificités :

- un marais habité*
- Un marais cultivé*
- l'eau*

La biodiversité



Le Marais Audomarois - Territoire d'exception
Entre ville et marais





Le Marais Audomarois - Territoire d'exception
Entre ville et marais





Le Marais Audomarois - Territoire d'exception
Un marais habité

Le Marais Audomarois - Territoire d'exception

Un marais habité





Le Marais Audomarois - Territoire d'exception

Un marais cultivé

- 1100 ha de prairies humides
- 436 ha de maraîchage
- 37 familles en 2012 (70 en 2002 - 110 en 1996)
- 50 légumes différents
- 2 cultures prépondérantes :
 - Le chou-fleur : 5 millions de têtes en 2012
 - L'endive : 3500 t en 2012
- Taille moyenne des exploitations : 12 ha en 2012

Le Marais Audomarois - Territoire d'exception

Un marais cultivé



Le Marais Audomarois - Territoire d'exception

Une terre d'élevage

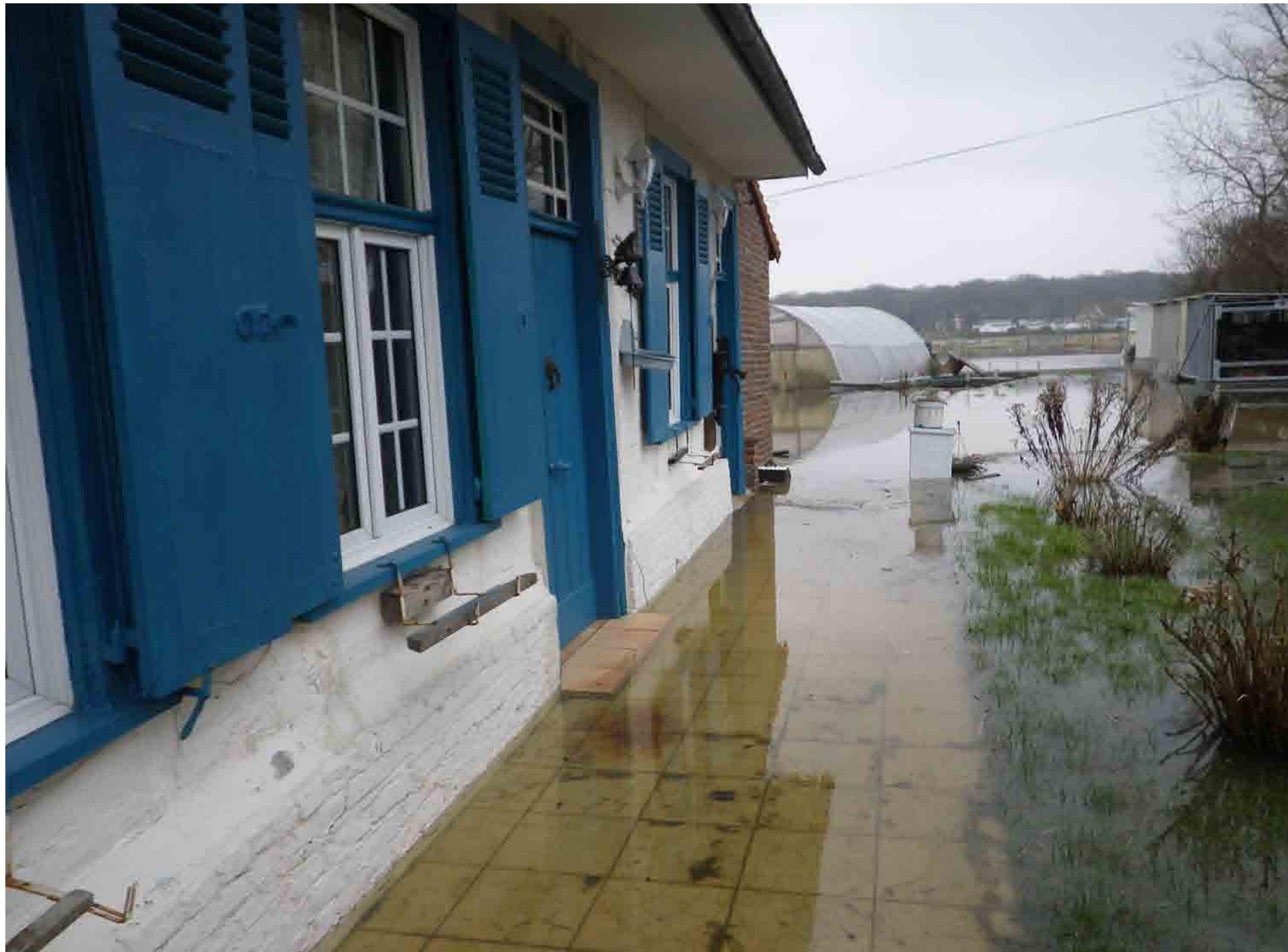


Le Marais Audomarois - Territoire d'exception
Entre culture et culture



Le Marais Audomarois - Territoire d'exception
Entre terre et eau







Un territoire d'exception
Entre cultures et nature



Le Marais Audomarois - Territoire d'exception

Un patrimoine naturel remarquable

420 espèces de plantes

(1/3 de la flore
aquatique de France)

430 de champignons

227 d'oiseaux

120 de coléoptères

88 de papillons

86 d'araignées

73 de mollusques

41 de mammifères

27 de poissons





***Le Marais Audomarois -
Territoire d'exception
Un patrimoine naturel
remarquable***

Le Marais Audomarois - Territoire d'exception un territoire et un patrimoine reconnus

La RNN des étangs du Romelaëre en mars 2008
La zone Ramsar en septembre 2008
Une réserve de Biosphère en 2013



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Man And
Biosphere
Programme

Le Marais Audomarois -
Territoire d'exception
Entre ville et marais

500 000 visiteurs par an dont
130 000 en bateau
100 000 à la cathédrale
100 000 sur la RNN

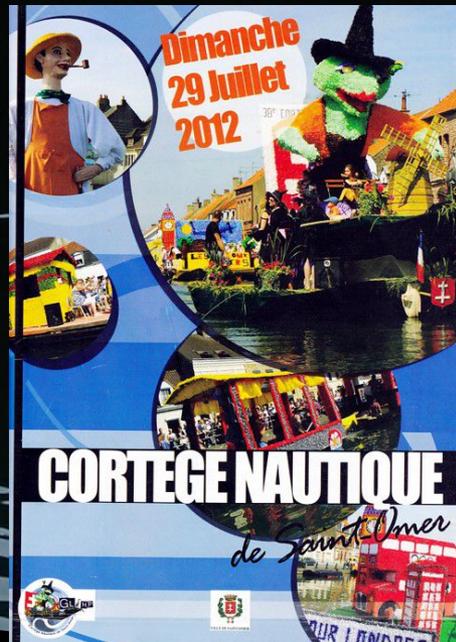


Le Marais Audomarois - Territoire d'exception
Une zone humide où il fait bon vivre



Le Marais Audomarois - Territoire d'exception

Un patrimoine et des traditions vivantes

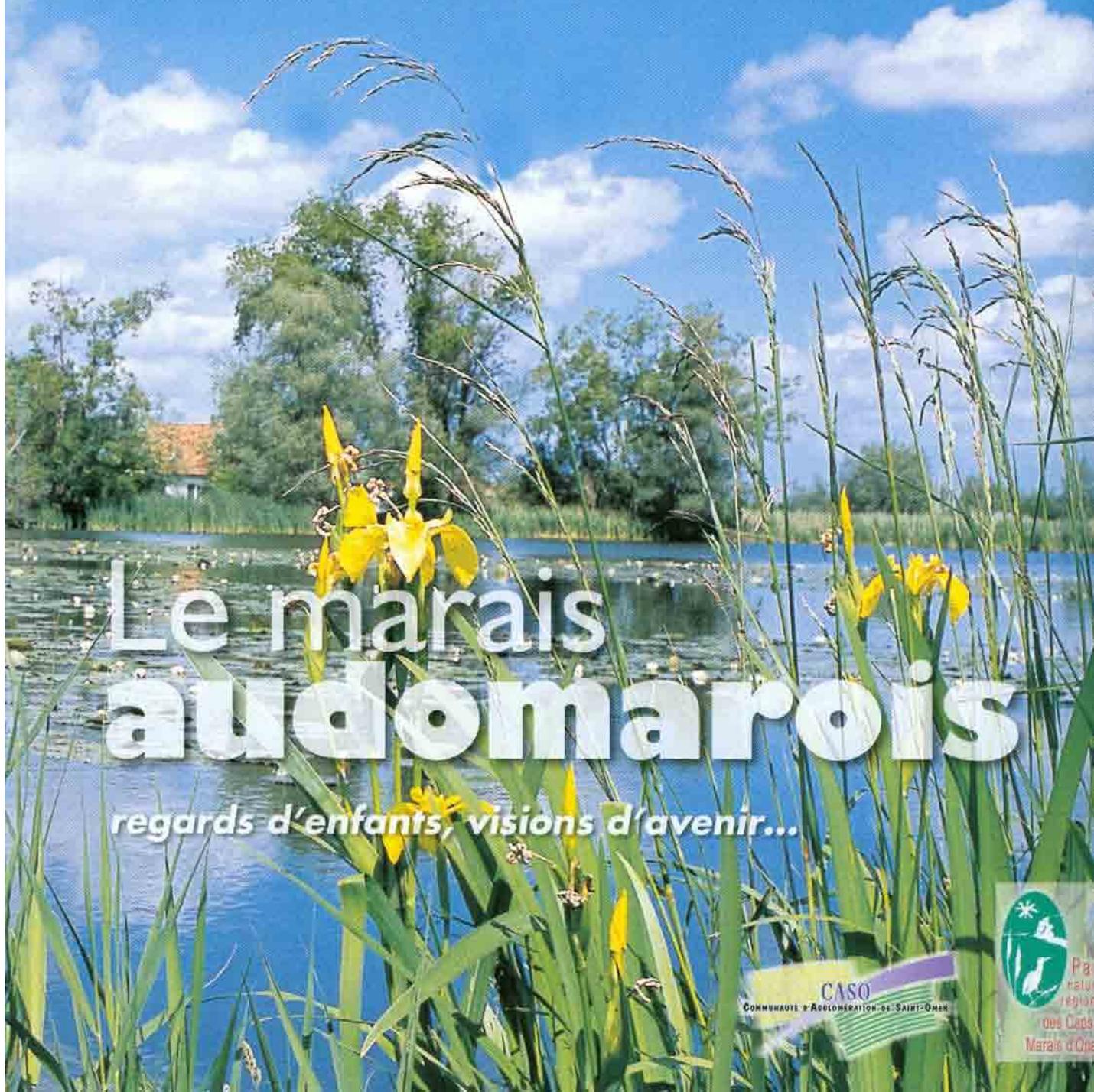


Le Cortège nautique
15 000 visiteurs pour les 2
éditions



En mars 2000, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est créé. En 2001 sur proposition de son Président, le groupe de travail marais est activé avec, pour objectifs de mettre en place un projet de territoire et de contribuer à l'équilibre territorial entre Caps et Marais.

Une volonté
affirmée de
mettre en
place une
animation au
plus près du
territoire



Le marais audomarois

regards d'enfants, visions d'avenir...



Le Marais Audomarois - Territoire de concertation
Des temps d'échange, de partage et de débat réguliers



Démarrage des premières actions concrètes :

- relance du dossier de la Maison du Marais ;
 - création d'une brigade de piégeurs ;
- mise en place d'une base de données sur l'occupation du sol ;
 - abattage de peupliers avec les habitants ;
- création d'un fond d'intervention pour les paysages ruraux ;
 - travail étroit avec la profession agricole ;
 - création d'une exposition sur le marais ;
- travail sur l'ISZH, les MAE et les droits à produire ;
 - Carte nautique...

2007 – fin de la première programmation

- d'un bilan d'activités des 6 premières années ;
- mise en place d'un comité d'experts chargé d'auditer le territoire, le bilan et la future programmation ;
- confortement de la nécessité de poursuivre l'action et de rechercher le label Ramsar et le MaB ;
- définition et validation du document d'objectifs collectifs 2008-2013 ;
- fin 2013 : évaluation du document d'objectifs collectifs

LE MARAIS AUDOMAROIS

Objectif 2013



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale



*Programme d'actions
pour sa sauvegarde*

Outre ses 6 objectifs et ses 36 mesures, le document d'objectifs 2008-2013 proposait :

- de demander le label Ramsar ;
- le classement du marais au titre des « Réserves de Biosphère »

Principales avancées sur le territoire :

- classement RNN des étangs du Romelaëre en mars 2008 ;
 - classement Ramsar en septembre 2008 ;
- création d'une brigade de garde champêtre intercommunale en 2009 ;
 - restauration du sentier du Lansbergue en 2010 ;
 - démarrage des travaux de la maison du marais en 2011 ;
- lancement de la mission de préfiguration du Contrat de Marais en 2011 ;
- création d'un pôle « Recherche et de Développement sur l'Eau » en 2011 ;
- création d'un pôle « Agriculture adaptée à un Territoire Fragile » en 2011 ;
 - création d'un Conseil Scientifique en 2013 ;
- désignation au titre du programme « MaB » en mai 2013

Depuis 2010, une réflexion a débuté avec les services de l'Agence de l'Eau Artois Picardie dans l'optique de définir une nouvelle programmation plus « transparente » et une ambition territoriale renforcée en faveur du Marais Audomarois.



Merci de votre attention